



**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AUX
DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, lors d'une séance qui se tiendra en la salle du Conseil municipal, 2555, rue Dutrisac, le lundi 3 février 2020 à 19 h 30, statuera sur une demande de dérogation mineure pour l'immeuble suivant :

Lieu de dérogation

Nature

3126, boulevard de la Gare / Lot 4 119 362 / Zone C3-357	Autoriser l'implantation d'un appareil mécanique en cour avant en dérogation à l'article 2.3.6.1 du Règlement de zonage n° 1275 qui ne le permet pas.
---	---

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant les membres du Conseil relativement à cette demande, lors de la séance du Conseil municipal du 3 février 2020.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-septième (17^e) jour du mois de janvier deux mille vingt (2020).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca